



PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15/04/2025

L'an deux mille vingt-cinq, le quinze avril, les membres du conseil municipal de la commune de COUSSAY LES BOIS, se sont réunis à 20h, en séance publique, sous la présidence de Madame Elisabeth MICHEL, le Maire.

Nbre de conseillers 14

Nbre de présents : 11

Nbre de votants : 14

Date de la convocation

09/04/2025

Etaient présents :

Elisabeth MICHEL, Gilles SAUVION, Isabelle AUZANNEAU, Anny LAUZIER, Claude SAVATIER, Françoise GRANDE, Elisabeth BORDAGE, Yves LE MEUR, Séverine ESNAULT, Romain NUEIL, Morgan RAIFFE.

Était absent/excuse :

Pascal DECHARTRE (pouvoir à S ESNAULT), Jean-Louis MICHEL (pouvoir à G. SAUVION), Jean-François HESLOT (pouvoir à M RAIFFE)

Secrétaire de séance : Morgan RAIFFE

Ordre du jour :

1. Budget :

- Approbation des comptes administratifs et comptes de gestion : budget commune, budget annexe Multi-service
- Vote des taux d'imposition
- Vote des budgets primitifs : budget de la commune, budget annexe Multiservice.

2. Ecole : grille tarifaire garderie 2025/26

3. Convention sur les

4. Sentiers de randonnée avec l'Association Foncière

5. Motion soutien desserte TGV des gares de Poitiers, Futuroscope et de Châtellerault

6. Points divers

Début de séance à 20h

Madame le Maire donne lecture du compte rendu de la séance du 18/03/2025 et adoption sans réserve de celui-ci par le Conseil Municipal, et donne l'ordre du jour de la réunion.

Point 1: Budget

➤ Adoption des comptes administratifs et comptes de gestion 2024

En l'absence de Monsieur le Maire, M. Gilles SAUVION, Vice-président de la commission des finances, donne lecture du compte administratif 2024 et de l'affectation des résultats des deux budgets : Commune et Multiservice conformes aux comptes de gestion du comptable.

• Compte administratif 2024 de la Commune

• SECTION INVESTISSEMENT

Dépenses		Recettes	
Prévu	863 643€	Prévu	863 643€
Réalisé	599 587,41€	Réalisé	464 308,85€
Reste à réaliser	118 200€	Reste à réaliser	98 800€

SECTION FONCTIONNEMENT

Dépenses		Recettes	
Prévu	975 350€	Prévu	975 350€
Réalisé	624 023,78€	Réalisé	752 617,04€

Résultat de clôture de l'exercice :

Investissement :	-135 278,56€
Fonctionnement :	128 593,26€

<u>Affectation des résultats 2024</u>	
Fonctionnement :	
Résultat de l'exercice	128 593,26€
Excédent antérieur reporté de :	269 938,38€
Soit un excédent de fonctionnement cumulé	398 531,64€
Investissement :	
Résultat de l'exercice	- 135 278,56€
Résultat antérieur reporté	54 707,71€
Restes à réaliser	- 19 400,00€
Résultat définitif	- 99 970,85€
Affectation du résultat d'exploitation :	
Résultat d'exploitation au 31/12/24 : Excédent	398 531 ,64€
Affectation complémentaire en réserve (1068)	99 970,85€
Résultat reporté en Fonctionnement (002)	298 560,79€
Résultat d'investissement reporté (001) : Déficit	- 80 570,85€

A l'unanimité le Conseil approuve le Compte administratif et l'affectation des résultats 2024 du budget principal.

Compte administratif 2024 du Multiservice

SECTION FONCTIONNEMENT

Dépenses		Recettes	
Prévu	13 210,00€	Prévu	13 210€
Réalisé	631,13€	Réalisé	4 500€

Résultat de clôture de l'exercice :

Investissement :	933,00€
Fonctionnement :	3 868,87€

<u>Affectation des résultats 2024</u>	
Fonctionnement :	
Excédent de fonctionnement	3 868.87€
Résultat antérieur reporté de :	6 874,03€
Soit un excédent de fonctionnement	10 742,90€
Investissement :	
Excédent d'investissement	933,00€
Résultat antérieur reporté	- 933,00€
Restes à réaliser	0€
Soit un excédent d'investisist	0€
Affectation du résultat d'exploitation :	
Résultat d'exploitation au 31/12/24 : excédent	10 742,90€
Affectation complémentaire en réserve (1068)	0€
Résultat reporté en Fonctionnement (002)	10 742,90€
Résultat d'investissement reporté (001) :	0€

A l'unanimité le Conseil approuve le Compte administratif et l'affectation des résultats 2024 du Multiservice.

• Vote des taux d'imposition 2025

Madame le Maire, donne lecture de l'état de notification des produits prévisionnels et des taux d'imposition des taxes directes pour 2025.

Le Conseil Municipal décide, de ne pas augmenter les taux d'imposition 2025 soit :

Taxe Foncière Bâtie	33,66%
Taxe Foncière non Bâtie	33,65%

- **Vote du budget Commune 2025**

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.1612-1 et suivants et L.2311-1 à L.2343-2,

Après examen des propositions du Maire, le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte le budget commune M57 de l'exercice 2025, qui s'équilibre en recettes et en dépenses :

Section de fonctionnement : 1 050 756€

Section d'investissement : 1 325 525€

- **Vote du budget annexe Multiservice 2025**

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.1612-1 et suivants et L.2311-1 à L.2343-2.

Après examen des propositions du Maire, le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte le budget du Multiservice de l'exercice 2025, qui s'équilibre en recettes et en dépenses :

Section de fonctionnement : 15 245€

Section d'investissement : 4 000€

Point 2 : Ecole : grille tarifaire 2025/26

Madame le Maire informe qu'il est nécessaire de rajouter des grilles tarifaires en fonction du quotient familial pour la garderie, il faut en déterminer 6.

Après discussion, le conseil Municipal retient la grille tarifaire pour la rentrée scolaire 2025/26, suivante pour un forfait à la journée soit :

Quotient familial	<1000	: 1,50€
	Entre 1001 et 1100	: 1,55€
	Entre 1101 et 1200	: 1,60€
	Entre 1201 et 1300	: 1,65€
	Entre 1301 et 1400	: 1,70€
	>1401	: 1,75€

Point 3 : Convention sur les sentiers de randonnée avec l'association Foncière

Madame le Maire informe qu'il est nécessaire d'établir une convention d'utilisation des sentiers de randonnée appartenant à l'association foncière de Coussay les Bois pour les deux circuits de randonnée inscrits au PDIPR.

Après discussion, le conseil municipal valide la convention avec l'association Foncière.

Point 4 : Motion soutien desserte TGV des gares de Poitiers, Futuroscope et de Chatellerault

Madame le Maire donne lecture de la motion du Département pour le soutien de la desserte TGV des gares de Poitiers, Futuroscope et de Châtellerault.

Après discussion, le conseil municipal accepte de prendre aussi cette motion.

Point 5 : Points divers

- **Référent ambroisie**

Madame le Maire informe que M. Laurent RETY, a accepté d'être le référent

- **Réunion de préparation aux manifestations de l'été 2025**

Madame le Maire informe que la réunion aura lieu le 24/04/2025 à 19h à la petite salle communale.

- **Eglise accueillante**

Madame le Maire informe que la commune va accueillir « les Eglises Accueillantes » qui aura lieu le 05/07/2025. C'est l'association Culture et Patrimoine St Martin qui va gérer l'organisation avec Grand Châtellerault.

- **Conseil Municipal prochain aura lieu le mardi 13 mai à 20h**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h15

Fait à Coussay les Bois,
Le Maire,
Elisabeth MICHEL

Le secrétaire de séance,
Morgan RAIFFE